

L'INCLUSION : UNE CULTURE COMMUNAUTAIRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

SERGE RAMEL ET VALERIE ANGELUCCI

Du 29 octobre au 5 novembre 2011, huit formatrices et formateurs de la HEP Vaud se sont rendus au Canada dans le Nouveau-Brunswick pour un voyage scientifique organisé sous l'égide du Laboratoire international sur l'inclusion scolaire (LISIS).

Le Nouveau-Brunswick (N.-B.) est une province qui se situe à l'est du Canada. Bien qu'il compte à peine plus d'habitants que le canton de Vaud, le N.-B. est vingt-deux fois plus grand que ce dernier. Si les anglophones y sont majoritaires, le N.-B. est la deuxième province francophone après le Québec, avec près du tiers de la population parlant le français. C'est la seule province à être officiellement bilingue, les deux langues majoritaires ayant un statut égal. En beaucoup de points, le N.-B. ressemble à la Suisse, mais une chose différencie particulièrement cette province de notre pays : son sens de la communauté.

En effet, à l'instar des pays scandinaves où l'on parle plus volontiers de « communauté » que de « société » (Noury, 2003), les autorités et les associations communautaires du N.-B. – quelles que soient leurs appartenances politiques – défendent des principes de solidarité et d'intégration pour permettre à chacun de participer à la vie de la collectivité. Ainsi, il y a près de vingt ans, le N.-B. a tourné le dos à une pratique de scolarisation séparée des enfants à besoins particuliers : suite à la mise en œuvre de la loi sur l'éducation de 1986, les écoles et classes spéciales ont toutes été fermées. En parallèle, s'est développé un mouvement en faveur de l'inclusion des personnes ayant un handicap dans les activités des organismes communautaires, mouvement soutenu activement par l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'Intégration Communautaire¹. L'inclusion ne se limite donc pas à l'école, mais engage bien au contraire

la société dans son ensemble. Elle va ainsi « au-delà de l'idée d'un endroit physique et comprend un système de valeurs et de croyances qui encourage la participation, l'appartenance et l'interaction »².

Aujourd'hui, personne ne remet en question ce choix : c'est un acquis social porté à tous les niveaux (politique, formation, directions, ministère ou associations professionnelles et communautaires) pour favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Les visites d'écoles et les rencontres avec les professionnels ont témoigné d'un remarquable sens de la communauté dans la mesure où tous semblaient partager un objectif commun et engager leurs énergies et ressources de manière à l'atteindre.

Si la question de l'inclusion ne se pose plus au N.-B., c'est le *comment (mieux) faire* qui rejoint souvent nos préoccupations. Mais, alors que nous voyons un intérêt à mettre en place du co-enseignement pour favoriser l'intégration des ressources et donc des élèves dans la classe, nos collègues du N.-B. développent des formes de soutien où l'élève, ou un groupe d'élèves, peut être sorti de la classe pour bénéficier d'une aide appropriée. Cette différence de stratégie s'explique peut-être par le fait que l'exclusion n'est pas un risque contre lequel se prémunir et qu'une certaine différenciation structurelle ne nuit ainsi pas aux objectifs de l'inclusion.



Mais il ne s'agit que d'une hypothèse que seul le dialogue entre nos cultures permettra de vérifier. Pour cette raison, la HEP Vaud et l'Université de Moncton ont souhaité conclure un accord de collaboration scientifique, notamment pour mener conjointement des recherches comparatives sur l'efficacité des pratiques en inclusion scolaire, ainsi que les déterminants pédagogiques et sociétaux de celles-ci.

Serge Ramel est professeur formateur à la HEP Vaud et codirecteur du LISIS.

Valérie Angelucci est chargée d'enseignement à la HEP Vaud et collaboratrice scientifique du LISIS.

Bibliographie sur www.hepl.ch/prismes

Notes

- 1 www.nbacl.nb.ca
- 2 Manitoba Education, Training and Youth, 2001, cité et traduit par MacKay, 2007.